

N/REF : 3/09/2025 9H42 C:000053 I:80225  
V/REF : AC/C27070  
V/Email reçu le Mercredi 03/09/2025 à 9H42

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

V/REF.IMM. EBE  
**IMMEUBLE** : EMILE BERNARD -EBE  
1 a 19, RUE EMILE BERNARD  
.  
35700 RENNES

Rennes, le 14 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

**LOCALISATION** : ALLEE 17 BERNARD - MR LACOMBE MAURICE 06 24 79 02 55  
LOGEMENT N° 012692, PORTE N°31, 3° ÉTAGE, TYPE 3

**MOTIF** : URGENT FUITE RADIATEUR CHAMBRE FOND, PRÉVOIR LA DÉPOSE DU RADIATEUR  
AUJOURD'HUI SI POSSIBLE CAR TVX DE PEINTURE EN COURS

**Donneur d'ordre** : Mme AS DARIY

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 05/09  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
COUPURE D'EAU  
DÉPOSE DU RADIATEUR  
CONSTAT : RADIATEUR HS, A REMPLACER  
PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE (UNE MODIFICATION DE LA TUYAUTERIE SERA A FAIRE)  
REMISE EN EAU  
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ  
REMARQUE : ANCIEN RADIATEUR LAISSÉ SUR LA TERRASSE AFIN D'ÉVITER LES RISQUES DE CHUTE SUR L'OCCUPANT MAL VOYANT  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 17/09  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
ERREUR FOURNISSEUR, LE RADIATEUR N'EST PAS LE BON  
NOUVELLE COMMANDE  
INTERVENTION A REPLANIFIER

INTERVENTION DU 02/10  
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL  
COUPURE D'EAU  
FOURNITURE ET POSE RADIATEUR  
REMISE EN EAU

REMARQUE : RADIATEUR DOUBLE ROUILLÉ DANS LA CHAMBRE PARENTALE  
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

**OBSERVATIONS** : AT LCOMPTER Email envoyé le 10/10/25 a 14H42 Mme AS DARIY  
MG LGESTION Email envoyé le 08/09/25 a 14H58 Mme AS DARIY  
PRÉVOIR REMPLACEMENT DU RADIATEUR  
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |               |
|----------|------------------------------------------|------|---------|---------------|
| 1,00     | PBL140-FP.1 Radiat.acier H400-500>L650mm | 4    | 260,00  | 260,00        |
|          | TOTAL H.T. ....                          |      |         | 260,00        |
|          | T.V.A. a 10,00% .....                    |      |         | 26,00         |
|          | <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b>          |      |         | <b>286,00</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

